Envoyé en préfecture le 20/07/2026
Reçu en préfecture le 20/07/2026
Publié le
ID : 035-213502768-20260605-D_6_2026_75-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-GONDRAN

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de présents : 11
Nombre de votants : 13

L'an deux mille vingt-six, le 05 juin à 17h00, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-GONDRAN dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Mme Clémence MORINIÈRE, Maire de SAINT GONDRAN, en suite de convocations en date du 1er juin 2026 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie le même jour.

Présents : Mmes – M.

Clémence MORINIÈRE	Patrice NOBLET	Charlotte STROEYMEYT
Christophe HELBERT	Alain BEAUMANOIR (arrivée à 17H20)	
	Elisabeth JAGOT	Camille LE BOULCH
	Bruno PELLOIS	Miléna MARTIN (arrivée à 18h26)
Stéphanie VILGICQUEL	Jean-François CHÉNEDÉ	Olyana THÉ

Étaient Absents Excusés : Mme Véronique LEROY, M. Anthony GUIHÉNEUF, M. Pierre POUSSIN et Mme MARTIN.
Était Absent : Néant.
Procurations (2) : Mme Véronique LEROY a donné procuration à M. Christophe HELBERT et M. Pierre POUSSIN a donné procuration à Mme Clémence MORINIÈRE.

Autre personne présente : Mme Christine DELABROSSE, secrétaire générale de mairie, auxiliaire du secrétaire de séance.

Commissions communales – Suite démission d'un élu, mise à jour de 3 commissions : « Sécurité-Défense incendie et sécurité - Plan communal de Sauvegarde », « Bâtiments communaux et suivi de travaux-Transports et mobilités collectifs et douces (chemins pédestres et voies cyclables » et « Environnement –nature, Cadre de vie, Transition énergétique et Climat »

Délibération N°6/2026/75

Rapporteur : Mme Clémence MORINIÈRE

Mme la Maire rappelle que la préparation des dossiers soumis au Conseil Municipal et la réflexion sur les sujets d'intérêt communal nécessitent la mise en place de commissions communales à caractère permanent.

L'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales permet au conseil municipal de constituer ces commissions rappelant que la Maire en est la Présidente de droit. En cas d'absence ou d'empêchement de Mme la Maire, l'adjoint ou le conseiller municipal délégué ayant reçu délégation pourra convoquer lesdites commissions et les présider.

Mme la Maire rappelle la démission de M. Matthieu FRANCO à la date du 26 mai 2026 et l'installation de M. Anthony GUIHÉNEUF en tant que conseiller municipal.

Envoyé en préfecture le 20/07/2026
Reçu en préfecture le 20/07/2026
Publié le
ID : 035-213502768-20260605-D_6_2026_75-DE

Par conséquent, Mme la Maire précise qu'il y a lieu de mettre à jour les trois commissions communales dans lesquelles M. FRANCO avait été désigné, à savoir :

- « Sécurité – Défense incendie et sécurité – Plan Communal de Sauvegarde (PCS) »,
- « Bâtiments communaux et suivi de travaux – Transports et mobilités collectifs et douces (chemins pédestres et voies cyclables ».
- « Environnement-nature, Cadre de vie, Transition énergétique et Climat »

1/Mme la Maire propose de mettre à jour, pour la durée du mandat, le tableau des commissions communales. Elle rappelle que les membres sont désignés par vote à bulletin secret mais précise que le conseil municipal peut décider, par un vote à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations.

Par conséquent, Mme la Maire propose de voter la désignation des membres des commissions à main levée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide par 13 voix POUR dont 2 procurations, 0 ABSTENTION, 0 Voix CONTRE, de mettre à jour la désignation des membres des commissions à main levée (à l'unanimité des présents).

2/Le Conseil Municipal est invité à mettre à jour les commissions permanentes du Conseil Municipal dans les conditions ci-dessous exposées :

INTITULE COMMISSION	MEMBRES
Urbanisme Assainissement -- Agriculture/Ruralité · Réseaux - Voirie	**Christophe HELBERT**, Pierre POUSSIN, Véronique LEROY, Jean-François CHÉNEDÉ, Alain BEAUMANOIR, Bruno PELLOIS, Elisabeth JAGOT.
Sécurité - Défense incendie et sécurité Plan Communal de Sauvegarde (PCS)	**Christophe HELBERT**, Alain BEAUMANOIR, Jean-François CHÉNEDÉ.
Finances - Fiscalité	**Véronique LEROY**, Christophe HELBERT, Pierre POUSSIN, Miléna MARTIN, Alain BEAUMANOIR.
Cimetière communal	**Véronique LEROY**, Christophe HELBERT,
Bâtiments communaux et suivi de travaux -- Transports et mobilités collectifs et douces (chemins pédestres et voies cyclables) -	**Pierre POUSSIN**, Patrice NOBLET, Elisabeth JAGOT, Jean-François CHÉNEDÉ.
Personnel communal	**Pierre POUSSIN**, Christophe HELBERT, Véronique LEROY, Stéphanie VILGICQUEL, Alain BEAUMANOIR.
Appels d'offres /Marchés publics	**Pierre POUSSIN,** Christophe HELBERT, Véronique LEROY, Alain BEAUMANOIR, Miléna MARTIN, Jean-François CHÉNEDÉ, Bruno PELLOIS, Elisabeth JAGOT.
Enfance – Jeunesse (vie scolaire et périscolaire)	**Stéphanie VILGICQUEL,** Patrice NOBLET, Camille LE BOULCH, Charlotte STROEYMEYT, Olyana THÉ.
Vie associative, culturelle et sportives – Loisirs -- Solidarité (affaires sociales et familiales)	**Stéphanie VILGICQUEL,** Patrice NOBLET, Camille LE BOULCH, Charlotte STROEYMEYT, Olyana THÉ.
Communication	Véronique LEROY, Stéphanie VILGICQUEL, Camille LE BOULCH, Olyana THÉ.

Envoyé en préfecture le 20/07/2026
Reçu en préfecture le 20/07/2026
Publié le
ID : 035-213502768-20260605-D_6_2026_75-DE

Lien social et vie citoyenne – Convivialité / Cérémonies – Conseil Municipal des Jeunes	**Camille LE BOULCH**, Christophe HELBERT, Véronique LEROY, Ste[illegible] Charlotte STROEYMEYT, Miléna MARTIN.
Environnement-nature, Cadre de vie, Transition énergétique et Climat	**Patrice NOBLET**, Christophe HELBERT, Alain BEAUMANOIR, Elisabeth JAGOT, Miléna MARTIN, Anthony GUIHÉNEUF.
Commission « Soutien à la vie économique »	**Pierre POUSSIN,** Christophe HELBERT, Véronique LEROY.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 13 voix POUR dont 2 procurations, 0 ABSTENTION, 0 Voix CONTRE, valide la mise à jour des commissions et la désignation des Membres ci-dessus présentées.

Fait et délibéré le 05 juin 2026
Pour extrait conforme,
La Maire,
Clémence MORINIÈRE

MAIRIE DE SAINT-GONDRAN (I.-&-V.)

Envoyé en préfecture le 20/07/2026
Reçu en préfecture le 20/07/2026
Publié le
ID : 035-213502768-20260605-D_6_2026_75-DE